

	<p align="center">Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de BRESSUIRE</p>	<p align="center">n° d'ordre 24095</p>
---	---	--

## SEANCE du : 13 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 13 mai à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Maire, à la suite de la convocation faite le 7 mai 2024.

## ETAIENT PRESENTS

Thierry BAUDOIN	Yannick CHARRIER	Constance MACKOW	Philippe ROBIN
Anne-Marie BARBIER	Bruno COTHOUIS	Emmanuelle MENARD	Anne ROUX
Philippe BARON	Sandrine DELUGEAU	Jean-François MOREAU	Marinette TALLIER
Bérangère BAZANTAY, jusqu'à 19h00	Pascale FERCHAUD	Nathalie MOREAU	Rodolph THIBAUDEAU
Florence BAZZOLI	Marie-Laure FOUILLET-MERLEAU, à partir de 19h15	Jean-François MORIN	Véronique VILLEMONTAIX
Bruno BODIN	Pascal GABILY	Pierre MORIN	
Pierre BUREAU	Etienne HUCAULT	Arnaud PRINTEMPS	
Sandra CAILTON	Marie JARRY	Alain ROBIN	

## POUVOIRS / ABSENTS / EXCUSES

Hélène BROUSSEAU, pouvoir à Jean-François MORIN	Marie-Laure FOUILLET-MERLEAU, jusqu'à 19h15	Bérangère BAZANTAY, pouvoir à Jean-François MOREAU à partir de 19h00
Stéphanie FILLON	Jamel CHENICOUR	Anita BRIFFE

**Secrétaire de séance :** Sandra CAILTON, assistée des services de la Ville  
**Assistaient également :** Delphine CHESSERON, Directrice Générale des Services  
 Yoan FONTENEAU, Directeur des Services Techniques



## Bressuire : dénomination et numérotation de l'allée Claude DEBUSSY

Yannick CHARRIER présente le dossier.

Dans le cadre d'un projet d'aménagement d'un ensemble de logements allée Claude Debussy à Bressuire, un permis de construire a été accordé le 16 février 2023.

Le projet consiste en la construction de 36 maisons groupées type T4 et, 15 logements collectifs. Les maisons seront réparties par groupe de 2, 3 ou 4 de part et d'autre d'une voie nouvelle créée dans le prolongement de l'allée Claude Debussy.

Le bâtiment collectif sera également situé le long de cette voie, en entrée de site. On trouvera également un bâtiment annexe abritant un local vélos et un local ordures ménagères ainsi que 71 places de stationnement.

Il est proposé que cette nouvelle voie créée soit dénommée « Allée Claude Debussy », dans le prolongement de celle qui existe déjà. La numérotation est proposée sur le plan présenté en séance.

**Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :**

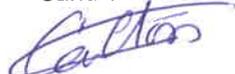
- **DE VALIDER** la dénomination « Allée Claude DEBUSSY »

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
 Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance,

Sandra CAILTON



Le Maire  
  
 Emmanuelle MENARD



Accusé de réception en préfecture  
 079-217900497-20240516-DG\_DEL\_2024\_095-DE  
 Date de télétransmission : 16/05/2024  
 Date de réception préfecture : 16/05/2024